

CONSEIL MUNICIPAL DE TROUVILLE-SUR-MER**Séance du VENDREDI 25 AVRIL 2025****LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE ET LEURS VOTES**

FG/EL

L'an deux mil vingt-cinq, le Vendredi 25 Avril à seize heures les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 17 Avril 2025 et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique et retransmise sur le site internet de la Ville.

Conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14 - Présents : 18 - Représentés : 4 - Absents : 5

ETAIENT PRESENTS : Mme Sylvie de Gaetano, Maire ; M. Guy Legrix, Mme Martine Guillon, M. Patrice Brière, Mme Catherine Vatier, M. David Revert, Mme Isabelle Drong, Mme Julie Mulac, Maxime Aguillé, Mme Dominique Vignesoult, M. Jacques Taque, Mme Jeannine Outin, M. Hervé Huchet, Mme Rébecca Babilotte, Mme Stéphanie Fresnais, M. Michel Thomasson, M. Jean-Eudes d'Achon, Mme Fabienne Rubin.

ETAIENT REPRESENTES : M. Didier Quenouille (pouvoir à Mme le Maire), Mme Delphine Pando (pouvoir à Mme Vatier) Mme Adèle Grand-Brodeur (pouvoir à M. Aguillé), Mme Eléonore de la Grandière (pouvoir à Mme Fresnais).

ETAIENT ABSENTS : M. Lionel Bottin, M. Pascal Simon, M. Jean-Pierre Deval, M. Stéphane Sabathier, Mme Claude Barsotti.

Le Conseil Municipal désigne Madame Catherine Vatier comme Secrétaire de séance.

	Désignation d'un(e) Secrétaire de séance et pouvoirs <i>Mme le Maire a procédé à l'appel des présents. Le Conseil Municipal a désigné Madame Catherine Vatier comme Secrétaire de séance 4 pouvoirs ont été remis.</i>
	Inscription des questions orales <i>3 questions orales ont été déposées et ont été examinées après l'ordre du jour.</i>
Adopté à L'unanimité	Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du Lundi 31 Mars 2025
2025/44 Prend acte	Information au Conseil Municipal sur des décisions prises par le Maire en vertu de délégations données par le Conseil Municipal Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions prises en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
N° délibérations et votes :	Finances Rapporteurs : Mme le Maire – Mme Vatier
2025/45 Adopté à L'unanimité	1. Compte Financier Unique 2025

2025/46 Adopté à l'unanimité	2. Affectation du résultat 2024
2025/47 Adopté à l'unanimité	3. Décision modificative n°2025-01 - Budget annexe des « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer »
	Commande publique Rapporteur : Mme le Maire
2025/48 Adopté à la majorité S'abstiennent : Mme Babilotte ; Mme Fresnais (+pouvoir de Mme de la Grandière), M. Thomasson, M. d'Achon, Mme Rubin	4. Concession du domaine public maritime de l'Etat - Dossier de demande de renouvellement
	Temps de l'enfant Rapporteur : Guy LEGRIX
2025/49 Adopté à l'unanimité	5. Aménagement d'un terrain multisports et demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour financer le projet.
2025/50 Adopté à l'unanimité	6. Approbation des tarifs municipaux, applicables au mini camps organisés pour les jeunes âgés de 12 ans à 17 ans pour l'année 2025.
	Sports Plages et Associations Rapporteur : David REVERT
2025/51 Adopté à l'unanimité	7. Autorisation de signer une convention à objectif sportif avec l'Association « association sportive Trouville

Fin de l'examen de l'ordre du jour à 17h30



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCCCF,


Sylvie de GAETANO